

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4339-2026

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je soussigné, **MARTIN GAGNÉ**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur exécutif, Construction chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant le raccordement d'un nouveau site d'injection de GSR à Hébertville* » ainsi que dans les pièces Énergir-1, Documents 1 à 3;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 25 mai 2026.



MARTIN GAGNÉ

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 25^{ème} jour de mai 2026



Mélanie Beauvais
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

